

DÉPARTEMENT
du DOUBS

ARRONDISSEMENT
de BESANCON

CANTON
de BAUME-LES-DAMES

OBJET :

Délibération n° 25/2023

Vente terrain communal
à la SCI LEM

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 06 octobre 2023

que la convocation du Conseil avait été faite le 28 septembre 2023

et que le nombre des membres en exercice est de 11

Exécution des articles L2121-10, L2121-17, L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales des Communes

Le Maire,

Commune de AUTECHAUX

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 025-212500326-20231005-252023-DE

E X T R A I T

**du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du Jeudi 05 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUTECHAUX, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves BRUNELLA, Maire.

Etaients présents : Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Claude GARNERET, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Séverine VOIDEY, Annie ANDRE, Olivier SOREZ, Sophie LEPARLIER, Jean-Luc DORNIER

Absent excusé : Jean-Claude RONDOT

Il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame Sophie LEPARLIER ayant obtenu la majorité des suffrages est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la SCI LEM ou toute société pouvant s'y substituer souhaite acheter une parcelle de terrain communal d'environ 6 021 m² (prix 1€ le m²) à prendre dans les parcelles cadastrées AB 317 et ZA 110.

Les frais de bornage sont à la charge de l'acheteur.

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

Voix POUR : 10

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Jean-Yves BRUNELLA**

